

Hiro'a

JOURNAL
D'INFORMATIONS
CULTURELLES

— DOSSIER : **Heiva taure'a,
quand la magie opère**

- LA CULTURE BOUGE :* JAZZ : DEUX NUITS D'EXCEPTION AVEC LE BIG BAND !
PREMIÈRE EXPOSITION À TAHITI POUR LES RAROMATA'I
UN 5^E TAHITI COMEDY SHOW POUR SUIVRE LES TRACES DE YEPO
DES ARTISTES TONGIENS EN RÉSIDENCE AU CMA
IMMERSION DANS LA CULTURE POLYNÉSIEENNE À PAPANOO
- L'ŒUVRE DU MOIS :* LE MYSTÈRE DE L'HERMINETTE SACRÉE

MARS 2019

NUMÉRO 138

MENSUEL GRATUIT



Échanger les données pour enrichir la connaissance du patrimoine

28

RENCONTRE AVEC VINCENT MAROLLEAU, ARCHÉOLOGUE ET CHERCHEUR
TEXTE : SULIANE FAVENNEC

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

En janvier dernier, une convention de diffusion de données a été signée entre la DCP et Vincent Marolleau, archéologue. L'objectif : enrichir et valoriser le patrimoine archéologique et culturel du territoire.



© Guillaume Molle

L'archéologue Vincent Marolleau s'intéresse à la presqu'île de Tairapu dans le cadre de sa thèse, mais il a participé à d'autres fouilles comme ici, sur le site de Mahaki, à Ua Huka.

Au début des années 2000, la Direction de la culture et du patrimoine a mis en place ce qu'on appelle une Carte archéologique de la Polynésie française (CAPF). Cette carte inventorie le patrimoine archéologique, historique et légendaire de tous les archipels du territoire. Elle sert également d'outil administratif, notamment pour les projets d'aménagement, travaux immobiliers ou encore le plan général d'aménagement. Ces données « *culturelles et patrimoniales* » qui constituent la carte archéologique recensent un grand nombre de structures et vestiges archéologiques mis au jour en partie par les travaux de terrain des différents archéologues de la région.

Enrichir les données

Parmi ces archéologues, Vincent Marolleau s'intéresse à la presqu'île de Tairapu dans le cadre d'une thèse intitulée *Tahiti iti : Archéologie et Histoire des chefferies de la presqu'île de Tahiti*. Son objectif principal est de documenter, grâce aux recoupements des données archéologiques, ethnohistoriques et de la tradition orale, les trajectoires sociopolitiques des chefferies qui ont occupé le territoire de la presqu'île. « *J'étudie les différents mécanismes qui ont permis à ces groupes*

humains de se développer sur le long terme, depuis le premier peuplement polynésien sur l'île jusqu'à l'imposition d'une hégémonie politico-militaire et religieuse observée au moment du contact avec les Européens », explique Vincent Marolleau, qui mène ses recherches au sein du laboratoire du Cirap, le Centre international de recherche archéologique sur la Polynésie. L'archéologue va réaliser différentes analyses sur les structures archéologiques comme l'architecture cérémonielle et religieuse des *marae*. Afin d'enrichir son travail, il va se servir des données déjà existantes grâce à la CAPF. « *Plus il y a de données et plus pertinents seront les résultats ! La visualisation de la CAPF va aussi me permettre de définir des zones d'études sur lesquelles je réaliserai mes travaux de terrain : prospections, inventaire archéologique et fouilles* ».

Valoriser le patrimoine

L'intérêt de cette convention est donc double. L'archéologue utilise les données dans le cadre de son travail de recherche. Et, pour le Pays, c'est une opportunité d'enrichir sa propre base de données. « *Au terme de mes recherches, la CAPF, non exhaustive pour le moment, sera complétée des nouvelles données acquises au cours de mes travaux de terrain. Les services administratifs auront donc une perspective plus large sur le patrimoine culturel de Tairapu et la gestion de ce patrimoine n'en sera que meilleure* », souligne Vincent Marolleau. Pour le chercheur, cela va encore plus loin : « *La délimitation, l'étude et la restauration de zones archéologiques importantes peuvent amener à la création de points d'intérêt culturel, et ainsi être intégrées dans des circuits écotouristiques et/ou pédagogiques pour une meilleure immersion dans la culture et l'histoire polynésiennes* ». Cette convention entre la DCP et l'archéologue aura ainsi cette vertu de valoriser un peu plus encore le patrimoine culturel et archéologique polynésien. ♦